

MINEURE « ÉTUDES URBAINES »

Description générale de la mineure

La mineure « Études urbaines » forme à l'étude interdisciplinaire du fait urbain au prisme des sciences humaines et sociales. Autour d'un objet commun, la ville, les études urbaines croisent ainsi des approches théoriques et méthodologiques des sciences humaines et sociales (aménagement et urbanisme, architecture, économie, géographie, histoire, philosophie, science politique, sociologie...). Alors que plus de la moitié de la population mondiale vit en ville, les études urbaines sont au centre des enjeux sociaux, politiques et territoriaux contemporains. Transformations du capitalisme, inégalités socio-spatiales et changements climatiques trouvent en ville une expression exacerbée. Les villes, des Nords et des Suds, sont aussi les espaces où se construisent les réponses à ces problématiques contemporaines.

Nom du / de la responsable de la mineure et contacts utiles

Pauline Guinard, pauline.guinard@ens.fr

Public visé par la mineure et prérequis attendus

Public : étudiants en SHS

Prérequis : aucun

Objectifs pédagogiques de la mineure et bénéfice attendu pour l'insertion professionnelle des étudiants

L'objectif pédagogique est double : proposer une formation académique aux études urbaines et initier les étudiants aux mondes professionnels des métiers liés aux villes.

La mineure propose des cours théoriques pour analyser les différentes dimensions de l'urbain (sociétés et habitants, architecture et infrastructures, politique et gouvernance...), ainsi que des cours méthodologiques autour de la pratique de l'enquête de terrain, mise en œuvre dans différentes villes en France et à l'étranger.

Les études urbaines constituent un champ de recherche interdisciplinaire bien structuré et bien identifié à l'international (*urban studies*). Cette mineure offre aux étudiants une spécialisation complémentaire à la structure disciplinaire du diplôme de l'ENS valorisable pour l'internationalisation des parcours des étudiants et diplômés.

La mineure études urbaines permet une ouverture aux métiers de l'étude et du conseil en urbanisme.

Obligations de scolarité pour valider la mineure / structuration de la mineure

La validation de la mineure nécessite l'obtention d'au moins 30 ECTS parmi la liste des enseignements proposés. Chaque cours vaut 6 ECTS sauf mention spécifique.

Sous réserve d'accord du responsable, peuvent être validés pour l'obtention de la mineure :

- Certains cours suivis à l'ENS les années passées et ne figurant plus dans la liste des cours proposés,
- Les stages dans une institution de recherche sur les questions urbaines ou dans les secteurs de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme,
- Les enseignements ponctuels ayant la ville ou l'urbain pour objet principal (professeurs invités, PSL weeks...).

Liste des cours proposés dans la mineure pour l'année 2023-2024

- **Département Géographie et Territoires**

Espaces, inégalités, discriminations (Sophie Blanchard, UPEC et Serge Weber, Université Gustave Eiffel)

Géographie critique et sensible de l'urbain (Pauline Guinard)

Géographie de la justice internationale : la ville de La Haye - stage de terrain (Pauline Guinard, Franck Ollivon, Raphaëlle Nolez-Goldbach)

L'ingénieur et la ville (Sabine Barles, Paris 1)

PSL Week Villes vivantes (Emmanuèle Cunningham-Sabot)

Questions urbaines (Emmanuèle Cunningham-Sabot)

Stage d'initiation au terrain – Toulouse (Hervé Amiot, Romain Leconte, Leïla Vignal)

Ville, architecture, art et politique autour de la Méditerranée et du golfe Persique - VillArPo (Alexandre Kazerouni, Pierre Caye, Emmanuèle Cunningham-Sabot)

Villes en décroissance (Emmanuèle Cunningham-Sabot)

Ville et Capitalisme (Anne Clerval et Sophie Didier, Université Gustave Eiffel)

- **Au département de Sciences sociales**

Photographie et sciences sociales du contemporain. Atelier initiation + Stage à La Souterraine (Florence Weber, Anne Leroy et Olivia Vieujean) - 9 ECTS



- **Au département de Philosophie**

Architecture et nature (Mildred Galland-Szymkowiak)